



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VÉZÈRE MONÉDIÈRES MILLESOURCES

Marché Public : Fourniture et entretien de 30 vélos VTC à assistance électrique

CAHIER DES CHARGES

Marché à Procédure adaptée

Pouvoir adjudicateur :

Communauté de Commune Vézère Monédières Millesources

Contact :

Communauté de Communes Vézère Monédières Millesources

Breitenbach Frantz

15 Avenue du Général de Gaulle

19260 TREIGNAC

SOMMAIRE

ARTICLE 1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU MARCHÉ **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

- A. Pouvoir adjudicateur.....4
- B. Objet de la consultation4
- C. Contexte du marché **Erreur ! Signet non défini.**

ARTICLE 2. DESCRIPTION DES BESOINS 4

- A. Nature des travaux, prestations ou fournitures4
- B. Aspects réglementaires ou normatifs – Recommandations **Erreur ! Signet non défini.**
- C. Dispositions techniques5
 - 1. Exigences minimales 5
 - 2. Dispositions techniques de la prestation supplémentaire éventuelle 5
- D. Calendrier prévisionnel6

ARTICLE 3. CLAUSES ADMINISTRATIVES 6

- A. Pièces contractuelles du marché6
- B. Type de marché – Procédure6
- C. Modalités financières7
 - 1. Montant maximum du marché **Erreur ! Signet non défini.**
 - 2. Fixation des prix 7
 - 3. Facturation – Règlement 7
- D. Délais d'exécution – Durée du marché7
- E. Livraisons.....7
- F. Assurances **Erreur ! Signet non défini.**
- G. Divers7
- H. Attribution de compétence8
- I. Dérogations au CCAG-FCS **Erreur ! Signet non défini.**

ARTICLE 4. DÉROULEMENT DE LA CONSULTATION..... 8

- A. Contenu des propositions à remettre par les prestataires.....8
- B. Date limite de remise des offres - Durée de validité9
- C. Jugement des offres - Attribution.....9

ARTICLE 1. PRESENTATION GENERALE DU MARCHÉ

A. Pouvoir adjudicateur

Communauté de Communes Vezère Monédières Millesources

15 Avenue du Général de Gaulle

19260 TREIGNAC

www.ccv2m.fr

SIRET : 20006664500017

Contacts :

Frantz Breitenbach – chargée de mission Mobilité Douce

Tél : 06 12 54 25 50

Adresse mail : frantz.breitenbach@ccv2m.fr

B. Objet de la Consultation

Constitution d'une flotte de 30 vélos de type VTC à assistance électrique (VAE) pour le dispositif de location *Mobilité Douce* de la Communauté de Communes Vezère Monédières Millesources.

Entretien de la flotte sur 2 ans.

ARTICLE 2. DESCRIPTION DES BESOINS

A. Nature des travaux, prestations ou fournitures

Fourniture de 30 vélos de type VTC à assistance électrique neufs.

Caractéristiques techniques des vélos à assistance électrique :

- Certification CE
- Type VTC
- Moteur : pédalier, couple minimum 65Nm
- Fourche : suspendue
- Batterie : capacité minimum 400Wh
- Cadre garanti 5 ans minimum, moteur et batterie 2 ans minimum
- Adaptés aux routes de montagne et pistes forestières
- Forme des cadres : col de cygne (une tolérance sur des cadres trapézoïdaux sera admise pour les grandes tailles)

- Taille des cadres : adaptées pour adultes de 1,55m à 1,95m, réparties en 25% petites tailles, 50% moyennes, 25% grandes tailles.

Équipement et accessoires fournis obligatoirement avec chaque VAE :

- Garde-boues avant et arrière
- Porte-bagage
- Béquille
- Éclairage avant et arrière
- Gilet auto-réfléchissant
- Catadioptres arrière, avant, roues et pédales
- Avertisseur sonore
- Kit de réparation crevaison
- Pompe de gonflage
- Antivol de cadre + chaîne complémentaire

Accessoires complémentaires :

- 15 paniers avec fixation sur guidon
- 15 paires de sacoches arrière étanches

Les vélos seront équipés par l'agent technique en charge du parc selon la demande de chaque personne.

Prestation supplémentaire :

- PSE 1 : Formation à l'entretien mécanique régulier de la flotte des VAE en location pour l'agent technique de l'acheteur.
- Variante PSE 1 : Fourniture du matériel minimum d'atelier pour l'entretien courant des vélos et d'un stock initial de pièces détachées.
- PSE 2 : Forfait annuel de révision de tous les vélos du parc incluant un diagnostic moteur.
- PSE 3 : Réparation en cas d'avarie sur un vélo du parc avec prêt d'un vélo de remplacement

B. Dispositions techniques

1. Exigences minimales

Le prestataire s'engage à livrer des vélos à assistance électrique dont les caractéristiques minimales sont celles qui figurent à l'article 2. A. du présent cahier des charges.

Le prestataire s'engage à assurer les prestations supplémentaires.

Les pièces de rechange devront être disponibles auprès du titulaire du marché au moins 5 ans après la livraison du matériel.

2. Dispositions techniques des prestations supplémentaires

PSE 1 : Le prestataire proposera une formation à l'entretien courant des VAE pour l'agent technique de la CCV2M. Cette formation devra permettre à l'agent technique de s'occuper de l'entretien mécanique régulier de la flotte en location.

Un texte détaillant le contenu et la durée de cette formation devra être proposé.

Variante PSE1 : Un texte détaillant le détail du matériel d'atelier spécifique nécessaire au bon entretien courant des vélos ainsi qu'un listing des pièces détachées adaptées à tenir en stock pour une année d'entretien du parc devra être proposé.

PSE 2 : Un texte détaillant le contenu de la révision annuelle devra être proposé.

PS3 : Un texte détaillant l'engagement sur le délais de réparation en cas d'avarie sur un vélo du parc et le prêt d'un vélo de remplacement.

C. Calendrier prévisionnel

La livraison du matériel se fera le plus rapidement possible après signature de l'acte d'engagement et notification du marché. Au plus tard, le parc devra être opérationnel pour le mois d'octobre 2022.

ARTICLE 3. CLAUSES ADMINISTRATIVES

A. Pièces contractuelles du marché

La liste des documents contractuels du marché est la suivante :

- Le devis du marché, détaillant le marché principal et les prix des PSE 1 (avec sa variante en prix séparés), PSE 2 & PSE3
- Le présent cahier des charges signé par le titulaire
- Un mémoire technique du titulaire comprenant en particulier la fiche technique du matériel fourni, ses spécifications et ses modalités d'entretien, son délai de livraison, le détail de la garantie et les modalités du service après-vente.
- Les documents stipulant les garanties des fournitures
- Une attestation d'assurance professionnelle

B. Type de marché – Procédure

Le présent marché est un marché de fournitures et services passé selon une procédure adaptée (articles L. 2123-1, R. 2123-1 à R2123-7 du Code de la Commande Publique).

Il comporte un lot unique (fourniture de 30 VAE) et des prestations supplémentaires (formation à l'entretien courant, fourniture du matériel d'atelier spécifique à l'entretien courant, forfait de révision annuelle des vélos & réparation avec remplacement).

C. Modalités financières

1. Fixation des prix

Le prix unitaire des VAE comprend l'équipement et les accessoires.

Le prix de la formation et des 2 révisions annuelles du parc des 30 vélos est forfaitaire.

Les prix sont fermes non actualisables.

2. Facturation – Règlement

Les factures devront être déposées sur la plateforme Chorus Pro. L'identifiant de la Communauté de Commune Vézère Monédières Millesources sur cette plateforme est son numéro de SIRET (20006664500017).

La demande de paiement devra comprendre les mentions suivantes :

- Date d'émission
- Nature du matériel ou de la prestation en respectant les éléments du bordereau des prix,
- Prix unitaire ou forfaitaire hors taxe,
- Quantité
- Prix total hors taxe
- Montant de la TVA,
- Prix toute taxe comprise.

Le délai de règlement des factures est fixé à 30 jours à compter de la réception de la demande de paiement sur validation des services faits.

Si la demande de paiement ne respecte pas la forme exigée décrite ci-dessus ou en cas de non validation des services faits, le délai de règlement n'est pas applicable.

Des factures d'acomptes sont autorisées.

D. Délais d'exécution – Durée du marché de fourniture

Le délai maximal d'exécution pour la fourniture des vélos à assistance électrique est fixé à trois mois à compter de la notification du marché. La fin d'exécution est constituée par la réception de l'ensemble des vélos à l'adresse de l'acheteur.

Le délai d'exécution de la formation à l'entretien courant des VAE pour l'agent technique est de 3 mois.

Le début d'exécution commence à la notification du présent marché.

E. Livraisons

Les livraisons sont effectuées à la Communauté de Communes Vézère Monédières Millesources, 15 Avenue du Général de Gaulle, 19260 Treignac. Elles sont organisées sur RDV.

Les emballages relèvent de la responsabilité du prestataire et restent sa propriété. Le transport s'effectue sous sa responsabilité jusqu'au lieu de livraison.

F. Divers

Conformément au CCAG-FCS, les différents délais (livraison, garanties, disponibilité des pièces détachées) indiqués par le prestataire dans son mémoire technique sont contractuels.

G. Attribution de compétence

Les litiges seront réglés à l'amiable par les parties. Dans le cas où un accord ne pourrait être trouvé, le Tribunal Administratif de Limoges est compétent.

ARTICLE 4. DEROULEMENT DE LA CONSULTATION

La proposition du titulaire doit être transmise par email à frantz.breitenbach@ccv2m.fr avant le : **lundi 18 juillet 2022 – 08:00**.

Une copie de sauvegarde de l'offre peut être déposée dans les délais impartis (avant date et heure limite) au siège de la Communauté de Communes, 15 avenue du général de Gaulle 19260 Treignac, sur support papier ou sur support physique CD ou clef USB.

L'objet du courrier ou de l'email devra être libellé de la façon suivante : [Nom de l'entreprise candidate] Offre Marché Mobilité Douce.

1. Contenu des propositions à remettre par les prestataires

Elles devront contenir les éléments suivants :

Pour le lot principal : fourniture de 30 VTC à assistance électrique

- Mémoire technique comportant les éléments suivants :
 - Présentation du prestataire, son activité, la ou les marques de fabricants de VAE auprès de qui il se fournit.
 - Description¹ et fiches techniques concernant le matériel proposé (VAE, équipements et accessoires).
 - Durée et conditions de garantie du cadre, de la batterie, de la fourche, des composants électriques.
 - Durée et délais de disponibilité des pièces de rechange (y compris pour la batterie et ses éléments).
 - Modalités et délai du service après-vente assuré par le titulaire du marché.
 - Délais de livraison.
 - Pour les prestations supplémentaires : contenu, durée, modalités de la formation à l'entretien courant d'un VAE pour un agent technique de l'acheteur.

¹ Les caractéristiques suivantes devront être données dans la description ou les fiches techniques des VAE :

- Caractéristiques mécaniques :
 - Marque, modèle et millésime
 - Poids total du vélo équipé avec sa batterie
 - Cadre : matériau, forme, position de conduite et couleurs proposées
 - Transmission : nombre vitesses, type (dérailleur ou moyeu), marque et modèle

- Freins : type (en précisant mécanique ou hydraulique), marque et modèle
 - Roues et pneumatiques : dimensions, marque et modèle
 - Type de fourche suspendue, idem tube de selle
 - Forme du guidon, type de poignées, potence réglable ou non
 - Type et forme de selle
- Assistance électrique :
 - Moteur : puissance, marque et modèle
 - Batterie : type, capacité, ampérage-heures voltage, position (porte-bagage, cadre, tube de selle ...), amovible ou non, autonomie, marque et modèle.
 - Type d'assistance : continue ou proportionnelle, nombre de niveaux
 - Afficheur : amovible ou non et fonctionnalités.
- Divers :
 - Marque et modèle de l'antivol de cadre et de sa chaîne complémentaire
 - Capacité de charge du porte-bagage, contenance des sacoches et du panier.

Pour la formation à l'entretien du parc :

- Il est attendu un descriptif du contenu et de la durée de la formation à l'entretien courant d'un VAE pour un agent technique de l'acheteur.

Fourniture du matériel d'atelier :

- Il est attendu une liste du matériel d'atelier spécifique nécessaire au bon entretien courant des vélos tel qu'il aura été abordé dans la formation ainsi que la fourniture d'un stock des pièces détachées adapté pour une année de fonctionnement.

Forfait de révision annuelle :

- Il est attendu un descriptif du contenu de la révision annuelle du parc des 30 vélos, incluant un diagnostic moteur. Cette prestation sera contractualisée pour deux années.

B. Date limite de remise des offres - Durée de validité

Les propositions devront être remises avant le : **18 juillet 2022 – 08:00**

La durée de validité de la proposition est de 30 jours.

Les réponses sont attendues sous format électronique.

C. Jugement des offres - Attribution

Les critères suivants seront appliqués pour la sélection de l'offre la plus avantageuse économiquement :

CRITERE	PONDERATION
Prix	30%
Qualité technique du matériel proposé (au regard du cahier des charges)	25%
Garantie – Qualité du SAV	25%
Délais de livraison (et délais de réparation en cas de PSE3)	20%

La CCV2M se réserve la possibilité de négocier avec les deux meilleures offres à l'issue d'un premier classement. Cette négociation pourra porter sur les éléments techniques ou financiers.

Tous les prestataires ayant déposé une proposition seront informés de la suite donnée.

Conformément aux règles de la commande publique, le prestataire retenu devra fournir sous 8 jours les documents suivants :

- Attestation de vigilance délivrée par l'URSSAF
- Attestation fiscale délivrée par le centre des impôts

D. Pénalités de retard

Il est prévu des pénalités de retard de 100€/jour dans les cas suivants :

- En cas de non livraison après les 3 mois contractuels
- En cas de non respect des délais indiqués dans l'offre PSE 3.